Image not found or type unknown

Réévaluation d’une donation faite il y a quelques années par un parent résident hors France

Par **Victoriana**, le **01/10/2019** à **21:23**

Un parent américain qui m’a fait des donations de sommes d’argent sur plusieurs années vient de décéder. Je me prépare à déclarer la succession et les donations aux services fiscaux. Il-y-aura-t-il une réévaluation de ces donations pour le calcul des droits de succession ? Si oui, selon quelle barème ?

[quote]
les cgu du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

[/quote]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés